

Radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants

2 sessions :

Jeudi 16 mars 2017

Jeudi 12 octobre 2017

▶ Formation de 9h00 à 17h00

Tarif (repas et pause compris)

▶ 300 €

Publics

▶ Chirurgiens dentistes

Intervenants

- ▶ **Fleur MEARY**, MCU-PH, PCR, UFR Odontologie, Rennes
- ▶ **Yann-Loïc TURPIN**, MCU-PH, UFR Odontologie, Rennes
- ▶ **Christophe ARDOIS**, Adjoint au chef de Division, Autorité de Sureté Nucléaire, Nantes

Objectifs

▶ Définis selon arrêté du 18 mai 2004 et nouveau projet de décision réglementaire de l'ASN.

Programme

1^{re} partie : radioprotection des patients

- ▶ Reconnaître les risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical
 - Origine et production des rayons X
 - Effets biologiques
 - Expositions naturelle et artificielle
- ▶ Appliquer la réglementation
 - Organisation de la radioprotection
 - Principes de protection du public, des patients, des travailleurs
 - Organismes de contrôle et types de contrôles
- ▶ Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions
 - Utilisations des guides de procédures cliniques, recommandations HAS
 - Critères de justification des examens 2D et 3D, implication du patient dans ce choix
 - Obligations en matière de compte-rendu
- ▶ Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation de la radioprotection des patients et analyser sa pratique professionnelle
 - Dosimétrie en radiodiagnostic dentaire
 - Utilisations des guides de procédures cliniques et les recommandations HAS
 - Critères d'optimisation des examens 2D et 3D
 - Définition et utilisation des Niveaux de Référence Diagnostic
 - Intérêt des contrôles qualité

2^e partie : conférence discussion avec le représentant de la division ASN de Nantes

3^e partie : évaluation et validation des acquis sous forme de questions à réponse ouverte courte (QROC)

Outils et méthodes pédagogiques

Cours théoriques, boîtiers électroniques de vote.

